

La Sécurité Routière dans l'Aisne

Tableau de bord mensuel

Novembre 2020

Données de l'observatoire départemental

	2020	2019	Variation 2019/2020	Aisne	National
Accidents	9	18	-9	-50,0%	-38,7%
Tués	3	3	0	0,0%	-33,90 %
Blessés	10	20	-10	-50,0%	-42,00 %

	Aisne	France
Indice de gravité	33,3	5,99

LES PRINCIPALES CAUSES

	Accidents corporels	%
Imprudence	5	55,5
Refus de priorité	1	11,1
Malaise	1	11,1

	Accidents Mortels	%
Malaise	1	33,3
Refus de priorité	1	33,3
Imprudence	1	33,3

Analyse du mois :

Le département de l'Aisne compte 3 accidents mortels pour le mois de novembre.

Focus sur les causes d'accidentalité dans le département pour le mois de novembre :

- **L'imprudence** représente : **5** accidents corporels
- Bilan : **1** tué et **8** blessés.
- **Le refus de priorité** représente : **1** accident corporel
- Bilan : **1** tué et **0** blessé.

LES LOCALISATIONS

Accidents corporels	Hors aggro.	En Agglo.
Autoroutes	0	
RN	2	0
RD	2	2
VC	0	3

Accidents mortels	Hors aggro.	En Agglo.
Autoroutes	0	
RN	0	0
RD	1	0
VC	0	2

Validation des chiffres du mois précédent : 22 accidents corporels, 2 tués et 23 Blessés dont 16 BH définitifs

Sources: Remontées rapides des Forces de l'Ordre - Données non consolidées.

ACCIDENTS MORTELS DANS L' AISNE

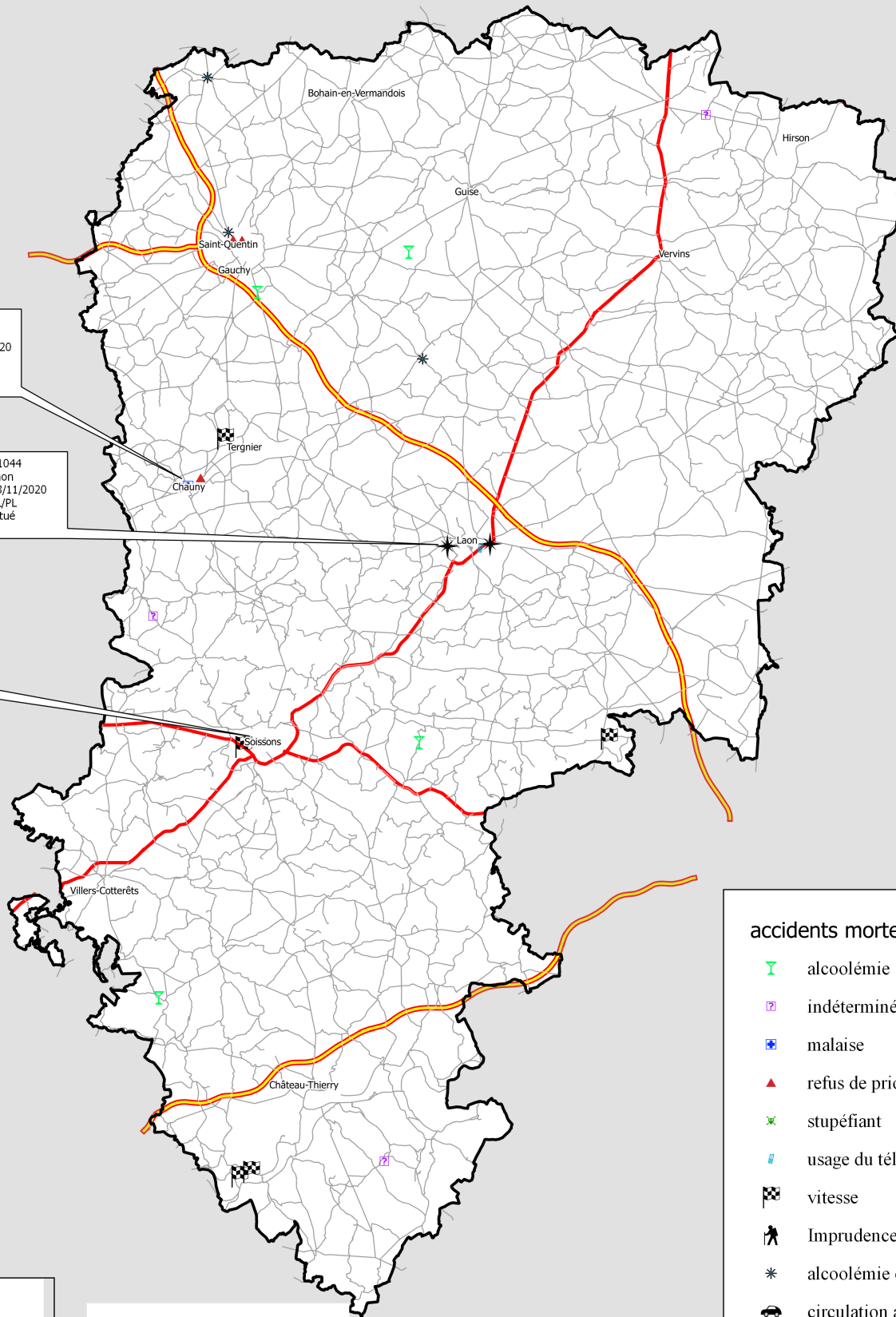
en 2020



VC
Chauny
23/11/2020
VL seul
1 tué

D1044
Laon
03/11/2020
VL/PL
1 tué

VC
Soissons
20/11/2020
VL / Piéton
1 tué



- accidents mortels**
- alcoolémie
 - indéterminée
 - malaise
 - refus de priorité
 - stupéfiant
 - usage du téléphone
 - vitesse
 - Imprudence
 - alcoolémie et stupéfiant
 - circulation à gauche
 - manœuvre dangereuse
 - éblouissement



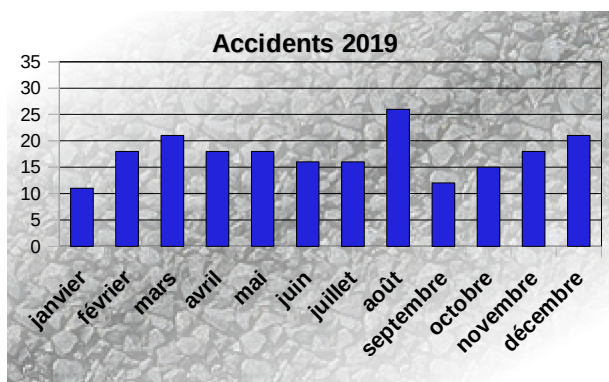
Direction Départementale des Territoires de l'Aisne
Source : Service Mobilités
Cartographie : observatoire
© BDCarto-IGN
Date : 30/11/2020



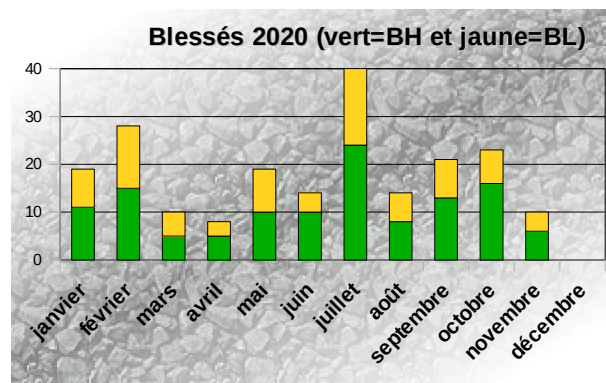
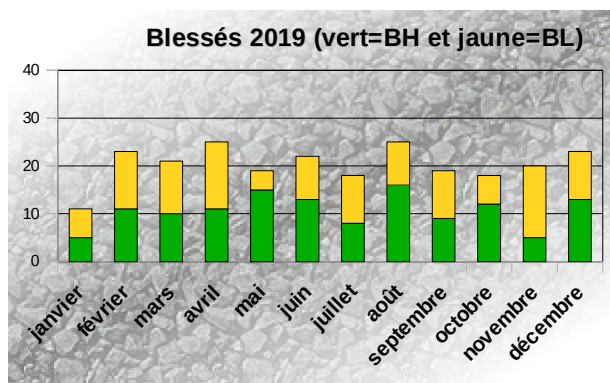
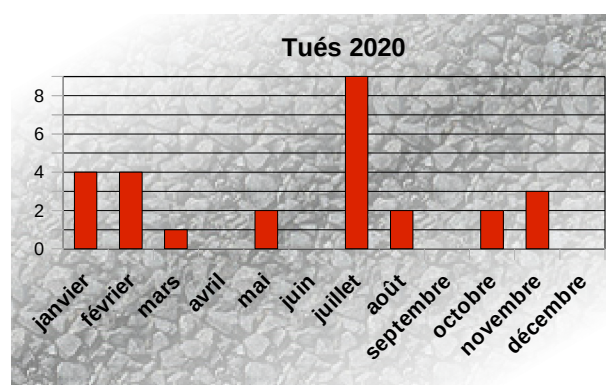
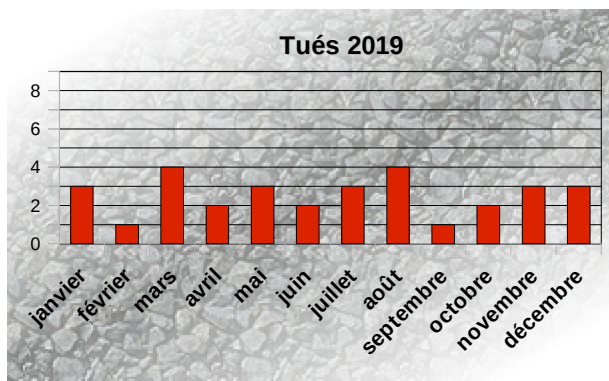
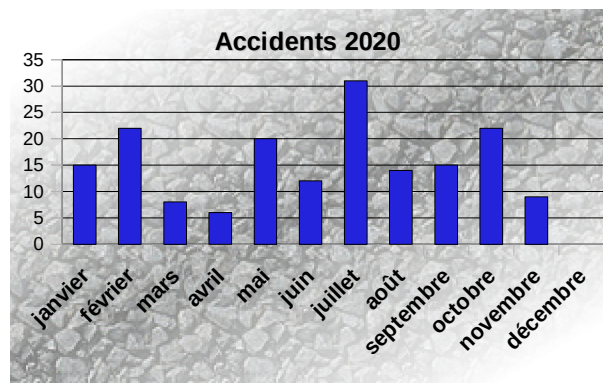
Bilan depuis le début de l'année

	2020	2019	Variation 2019/2020	Aisne	National
Accidents	174	189	-15	-7,9%	-19,60 %
Tués	27	28	-1	-3,6%	-21,40 %
Blessés	207	221	-14	-6,3%	-20,60 %

Bilans mensuels 2019



Bilans mensuels 2020



Bilan de Janvier 2020 à novembre 2020

Bilan: 174 Accidents corporels (dont 23 mortels) - 27 Tués - 207 Blessés

Indice de gravité = 15,5 (France= 5,65)

Principales causes des accidents corporels

Imprudence	Alcoolémie et stupéfiants	Vitesse
36 soit 20,69%	33 soit 18,97 %	32 soit 18,39 %

Principales causes des accidents mortels

Alcoolémie et stupéfiants	Vitesse	Refus de priorité
6 soit 26,09 % bilan : 6 tués	5 soit 21,74 % bilan : 5 tués	5 soit 21,74 % bilan : 5 tués

Localisation des accidents corporels

Type	Nombre	Hors agglomération	En agglomération
Autoroutes	8	8	
Routes nationales	18	18	0
Routes départementales	91	67	24
Voiries communales	57	6	51

Localisation des accidents mortels

Type	Nombre	Hors agglomération	En agglomération
Autoroutes	0	0	
Routes nationales	3	3	0
Routes départementales	11	8	3
Voiries communales	9	3	6

	Hors agglomération		En agglomération	
Accidents corporels	99	soit 56,9%	75	soit 43,1%
Accidents mortels	14	soit 60,9%	9	soit 39,1%

Usagers impliqués dans les accidents corporels

	Véhicules Légers	Cyclos Quad	vélos	Piétons	Motos	Poids- lourds	Tracteurs	Transports en commun	Trottinette
Accidents corporels	265	18	18	21	33	22	7	1	2
Accidents mortels	41	2	1	5	4	6	0	0	0

Principales collisions dans les accidents corporels

VL contre VL	VL seul	VL / Piéton
35 soit 20,1%	32 soit 18,4%	17 soit 9,8%

Principales collisions dans les accidents mortels

VL seul	VL contre PL	VL contre piétons
7 soit 30,4% Bilan: 7 tués	4 soit 17,4% Bilan: 8 tués	4 soit 17,4% Bilan: 4 tués

Quand se produisent principalement les accidents corporels ?

Juillet 2020	Février 2020	Octobre 2020
31 soit 17,8%	22 soit 12,6%	22 soit 12,6%

Le mois le plus mortel: Juillet 2020 avec 9 tués.

Samedi	Mercredi	Vendredi
30 soit 17,2%	28 soit 16,1%	27 soit 15,5%

Les jours les plus meurtriers sont le dimanche et le mardi (6 tués/jour)

Répartition par jour et par tranches horaires des accidents corporels

Le mercredi et le samedi sont les jours où se produisent le plus les accidents corporels.

La tranche horaire pour : de 12h à 16h pour le mercredi

La tranche horaire pour : de 16h à 20h pour le samedi

Pour les accidents mortels, la tranche horaire accidentogène :

- de 16h à 20h pendant la semaine.

- Le dimanche de minuit à 8h du matin.

Ce tableau de bord est réalisé par l'observatoire de la sécurité routière de l'Aisne

Conseil Départemental

Direction de la Voirie Départementale
www.aisne.com

Site des services de l'État dans l'Aisne

Service départemental de la communication interministérielle
www.aisne.gouv.fr

Gendarmerie Nationale

Escadron Départemental de Sécurité Routière
Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile

Direction Départementale de la Sécurité Publique

État-Major

Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale

Correspondant Départemental Sécurité
<http://dsden02.ac-amiens.fr/>

Direction Départementale des Territoires

Observatoire Départemental et Coordination Sécurité Routière

*Retrouvez de nombreuses informations
et les dernières campagnes de la Sécurité Routière
sur internet : www.securiteroutiere.gouv.fr*